

L'artisanat du Finistère en 2022

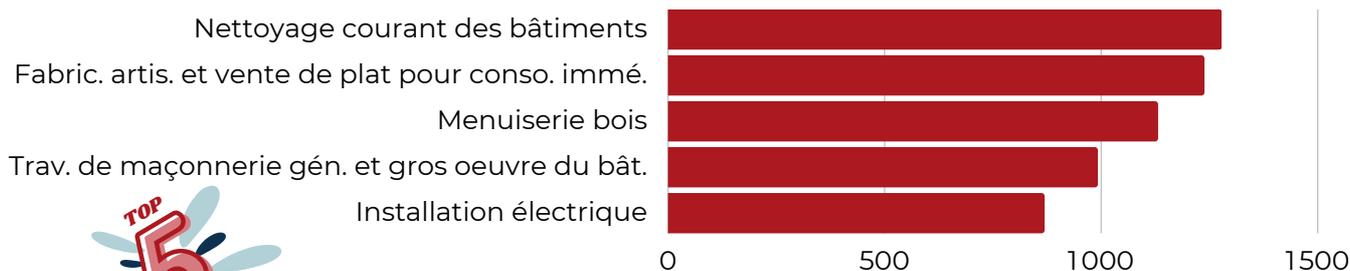
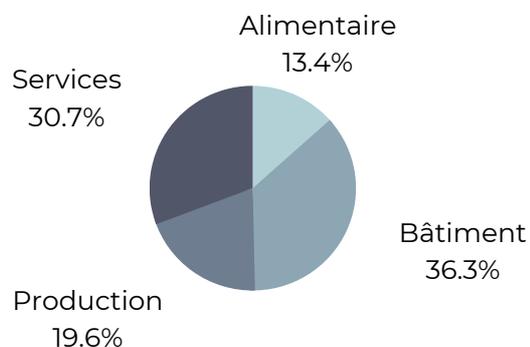
Les entreprises

Au 31 décembre 2022, **22 150** entreprises artisanales étaient actives économiquement sur le département, pour **22 170** établissements. Elles représentent **23.6%** des entreprises marchandes.

La densité artisanale y est de **242** entreprises pour 1 000 habitants.

Le bâtiment forme le secteur principal de l'activité artisanale du département. Il est majoritairement représenté par la menuiserie, les autres travaux de maçonnerie et les travaux de peinture (41% des entreprises du secteur).

Les autres secteurs sont majoritairement représentés par les services non classés ailleurs en services, les soins de la personne en services et les viandes en alimentaire (respectivement 9.9%, 8.0% et 7.9% de l'ensemble des entreprises artisanales du département).



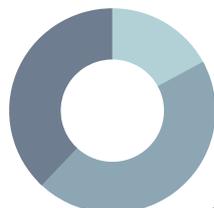
Les sociétés sont majoritairement présentes en alimentaire (61% des entreprises du secteur) et en tête également dans le bâtiment (41%). En revanche elles sont délaissées dans la production (29%), au profit de l'entreprise individuelle sous le régime de la micro-entreprise (62%). Ce dernier est également principalement choisi dans le secteur des services (50%).

Dans le secteur des services, 30% des entreprises sont commerçantes. En alimentaire, cela représente 26% des entreprises, en production 15% et dans le bâtiment, seulement 8%.

P. physique (h.m.)
17.1%

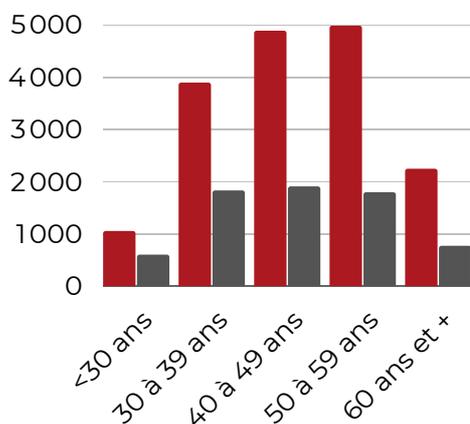
Micro-entreprise
44.9%

P. morale
38%

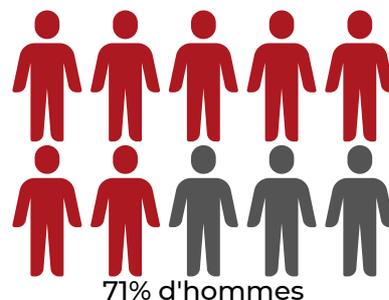


Les dirigeants

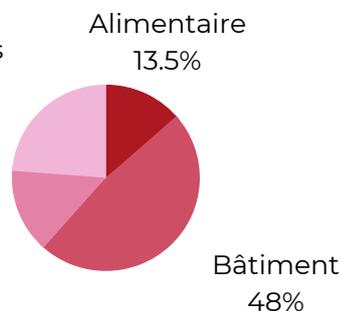
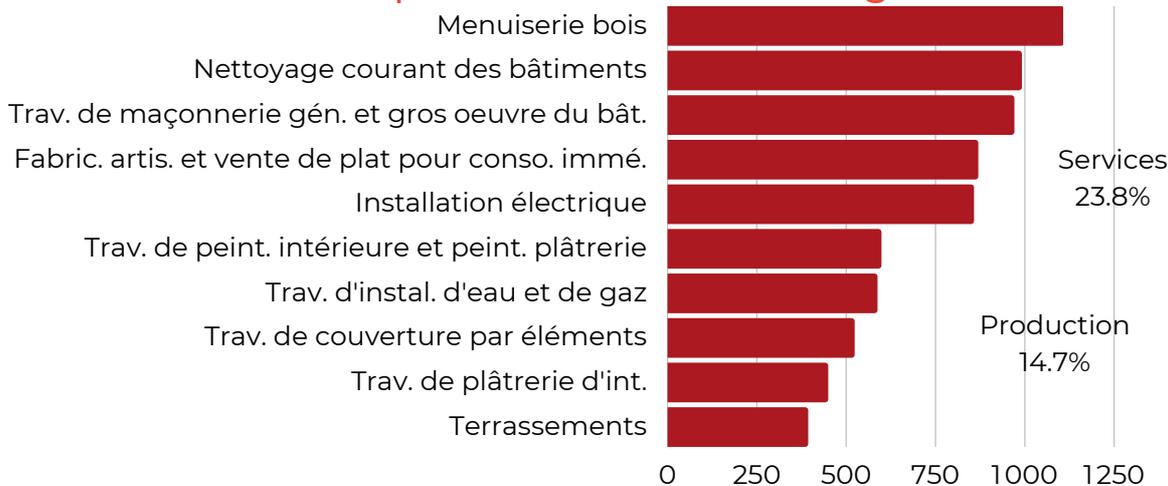
Au 31 décembre 2022, **23 160** dirigeants d'entreprises artisanales étaient actifs sur le département. **4%** d'entre eux en dirigent plusieurs.



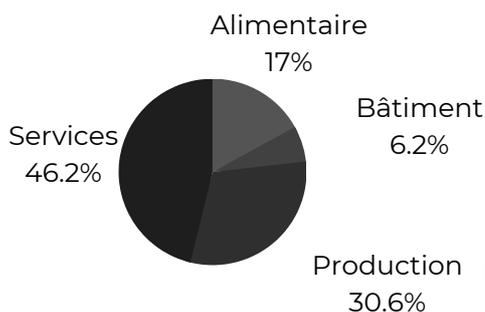
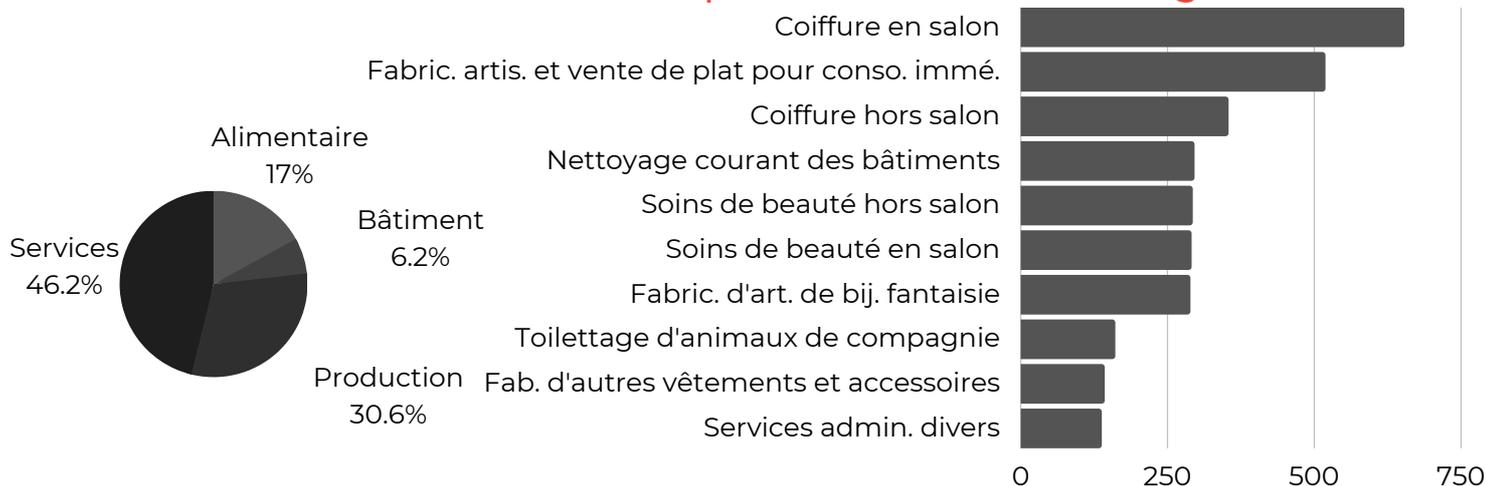
Les dirigeantes d'entreprise artisanale ont, en moyenne, un an et demi de moins que les dirigeants (45 vs 46.6).



Top 10 des activités des dirigeants



Top 10 des activités des dirigeantes



Les dirigeants

A activité égale, les femmes ont tendance à choisir plus souvent le régime de la micro-entreprise que les hommes (alimentaire : 28% vs 14%; production : 81% vs 43%; services : 51% vs 48%). Cette préférence se fait au détriment du statut de société dans ces secteurs. Pour les activités de l'alimentaire, même si les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à choisir le régime de la micro-entreprise, tout comme ces derniers, elles choisissent majoritairement le statut de société (59% d'entre elles et 68% d'entre eux).

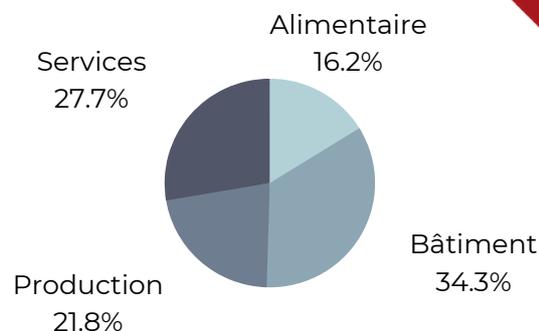
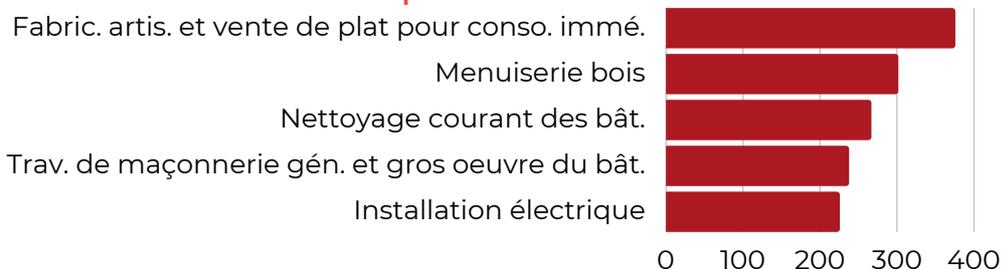
L'exception est faite pour le bâtiment, où elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir choisit le statut de société que les hommes (58% vs 41%).

En entreprise individuelle, tout comme les hommes, elles préfèrent tout de même le régime de la micro-entreprise face au régime au réel. En bâtiment et en production le régime réel est délaissé (7% vs 20% et 6% vs 11%) par les femmes. A l'inverse, en services, il est préféré (24% vs 14%).

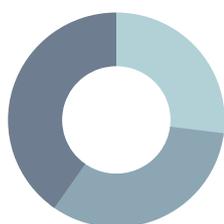
5 930 dirigeants d'entreprise artisanale ont 55 ans ou plus, soit 26% de l'ensemble des dirigeants. Ils sont considérés comme de potentiels cédants d'entreprise. Parmi eux, 19% ont au moins 65 ans. Ce sont principalement des hommes (74%).

Cela correspond à 5 920 entreprises potentiellement à reprendre, dont un peu plus de 1 100 à reprendre rapidement car le dirigeant a au moins 65 ans.

Top 5 des activités des cédants



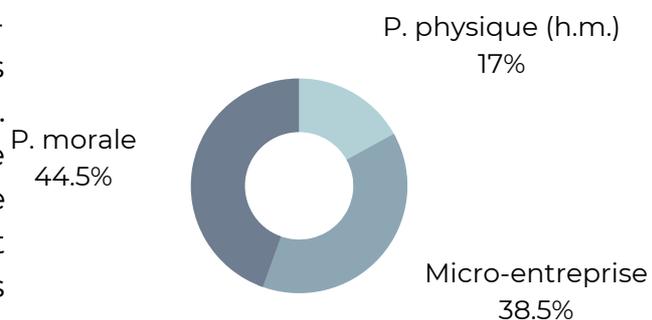
P. morale
40.3%



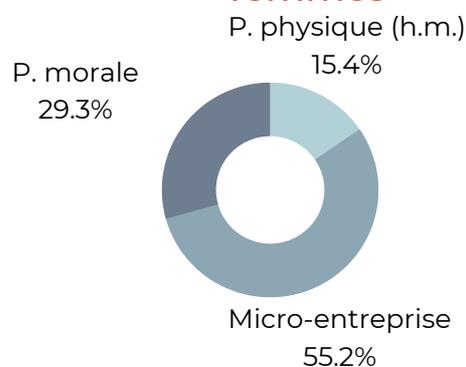
Micro-entreprise
32.7%

Les entreprises potentiellement à reprendre sont principalement sous la forme de SARL (31%) et de micro-entreprise RM (25%).

Choix de la forme juridique des hommes



Choix de la forme juridique des femmes



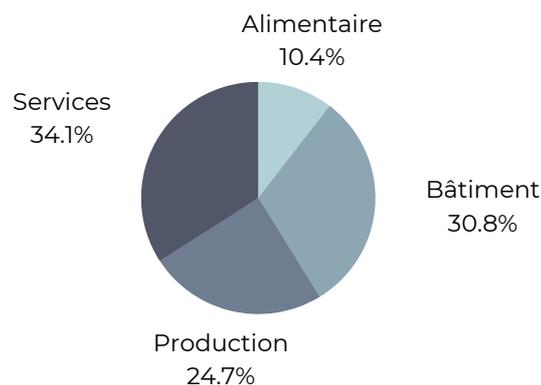
Les immatriculations

En 2022, **2 790** entreprises artisanales se sont immatriculées dans le département. Cela correspond à 41% des immatriculations d'entreprises marchandes au cours de l'année. Au total, c'est 2 890 nouveaux établissements artisanaux.

Parmi elles, 2 580 sont issues de création de fonds et 190 de reprise ou achat de fonds. Les autres sont issues de modifications d'activités, augmentation du capital, etc.

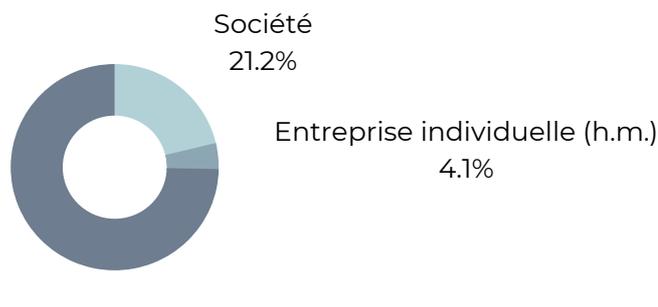
Les créations de fonds se font principalement dans les services n.c.a. (457 EA), les viandes (200 EA), les soins de la personne (180 EA), la fabrication d'articles divers (140 EA) et la menuiserie (109 EA).

Ces fonds ont principalement été créés par des hommes (64%) ayant entre 30 et 39 ans (34%).



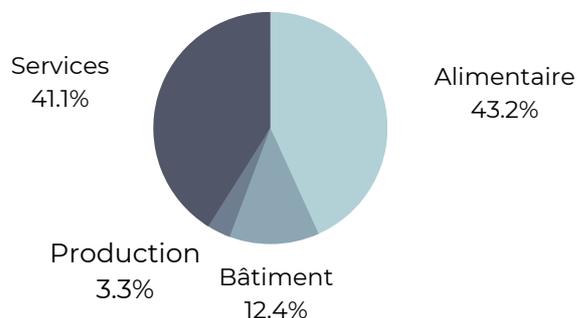
Les créations de fonds se font principalement sous le régime de la micro-entreprise au RM (1364 EA), puis sous le statut de micro-entreprise RM RCS (565 EA).

Parmi ces créations, 609 sont double immatriculées, dont 93% sous le régime de la micro-entreprise.



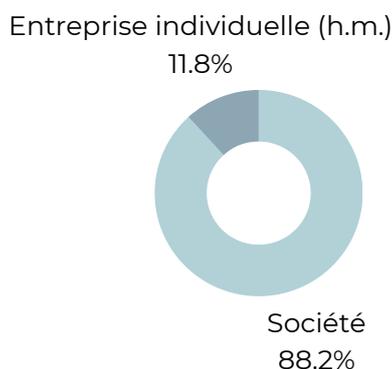
Les achats et reprises de fonds se font principalement dans les viandes (54 EA), le taxi (28 EA), les soins de la personne (22 EA), la boulangerie-pâtisserie (18 EA) et la réparation automobile et motorcycle (15 EA).

Ces fonds ont principalement été créés par des hommes (63%) ayant entre 30 et 39 ans (30%).



Les achats et reprises de fonds se font principalement sous le statut de SARL (134 EA).

Parmi ces achats et reprises, 10 sont double-immatriculés, tous en entreprise individuelle (hors micro).

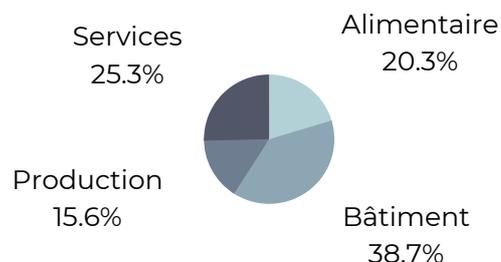
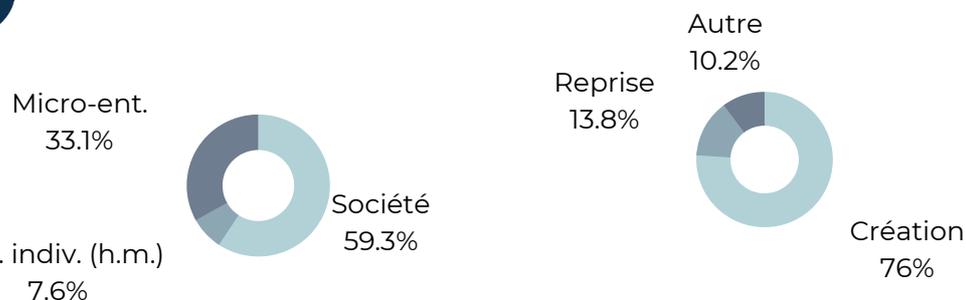


Les radiations

En 2022, **1 700** entreprises artisanales ont été radiées dans le département.

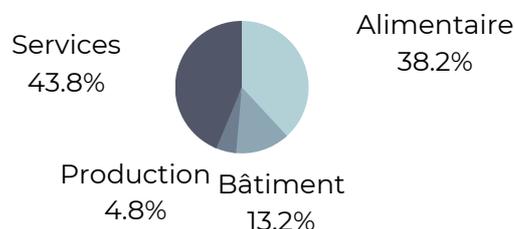
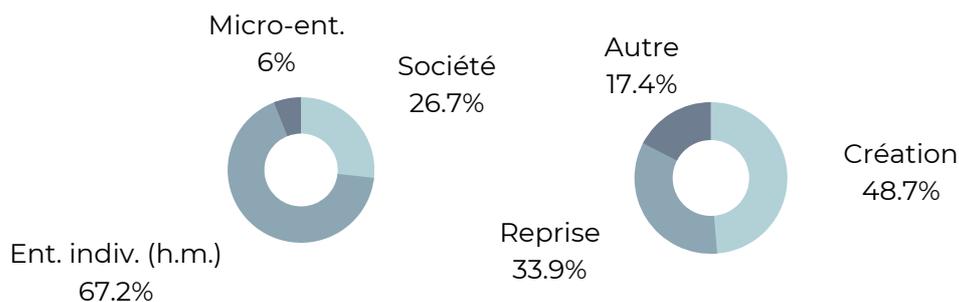
Parmi elles, 275 ont disparu, 116 ont été vendues et 111 ont subi une liquidation judiciaire.

Les principales activités disparues sont la menuiserie bois (25 EA), la fabrication artisanale de plat pour consommation immédiate (23 EA) et le nettoyage courant des bâtiments (22 EA).



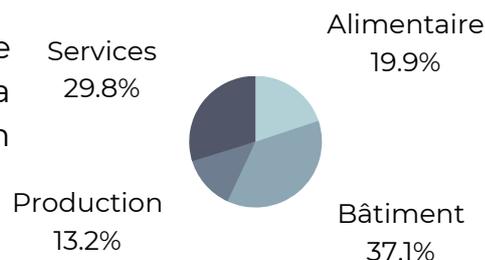
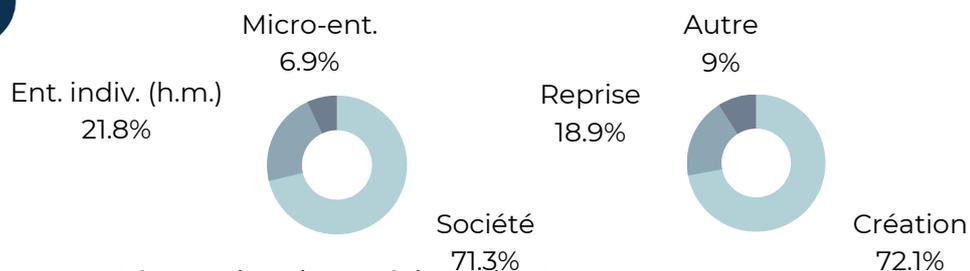
Un quart des fonds disparus en 2022 avait moins de 4 ans. Et la moitié avait moins de 9 ans.

Les principales activités vendues sont la coiffure en salon (21 EA), le taxi (19 EA) et la fabrication artisanale de plat pour consommation immédiate (17 EA).



Un tiers des fonds vendus avait 10 ans ou moins. La moitié avait 15 ans ou plus.

Les principales activités liquidées sont les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment (13 EA), la fabrication artisanale de plat pour consommation immédiate (13 EA) et la menuiserie bois (10 EA).



Un tiers des fonds liquidés avait 5 ans ou moins. La moitié avait 10 ans ou plus.

Le nombre d'entreprises artisanales a augmenté de **+5%** au cours de l'année sur le département. Cela correspond à un gain net d'un peu plus de 1 000 entreprises. En effet, le nombre de nouvelles entreprises de l'artisanat a augmenté de **+3%** par rapport à 2021.



Les nouvelles activités et statuts choisis par les entrepreneurs modifient la structure du tissu artisanal actuel. La part d'entreprises du bâtiment a diminué de 5%, au profit de la production. De plus, la part de micro-entreprises ne cesse d'augmenter (**+3%**) au détriment de l'entreprise individuelle au réel. La part de sociétés, quant à elle, ne change pas.



Le nombre de dirigeants d'entreprise artisanale a augmenté de **+2%** au cours de l'année. Cela correspond à un gain net d'environ 450 dirigeants.

Dans l'ensemble, la féminisation de l'artisanat n'a pas évolué en 2022.

En revanche, la part des plus de 55 ans a gagné 2% en 2022.

Le profil des nouvelles entreprises artisanales diffère du stock et de ce fait le modifie. Avec la dynamique actuelle, d'ici 5 ans, l'alimentaire aura perdu 1% de part et le bâtiment 2%, tandis que la production aura gagné 3% de part et les services 1%.

Les immatriculations de micro-entreprises sont de plus en plus nombreuses. Avec cette dynamique, d'ici 5 ans elles représenteront plus de la moitié du stock (**+10%**), au détriment de l'entreprise individuelle au réel (**-8%**). La part de société évoluera peu (**-2%**).

La structure des entreprises influence leur longévité et leur capacité à perdurer. En effet, les micro-entreprises, bien que représentant les deux tiers des immatriculations, sont pour la moitié radiées à 3 ans ou avant. De plus, ces structures sont rarement reprises.

Cela laisse supposer qu'il y aura de plus en plus de mouvements d'entreprises (créations et radiations) et que le stock sera composé d'entreprises jeunes. Pour le maintenir, il faudra donc favoriser les porteurs de projets.